

Quelles propositions pour une vraie place de la voie professionnelle ?

Réforme en 2009 permettant en particulier l'abandon du corpus composé du Brevet d'Études Professionnelles en deux ans puis du baccalauréat professionnel en deux ans au profit d'un baccalauréat en trois années, revalorisation de la voie professionnelle à l'occasion des trente ans du baccalauréat professionnel, transformation en 2019... Ce bref rappel historique des trois derniers temps forts de la voie professionnelle mettent immédiatement en évidence que **penser la place de cette voie constitue un enjeu**, un travail de longue haleine.

La rentrée 2019 marque un tournant pour les trois voies du lycée dessinant alors une nouvelle **conception** pour chacune d'entre elles **parfois bien éloignée de l'égal dignité des trois baccalauréats** souvent mise en avant.

Deux méthodes sont mises en avant renforçant d'emblée l'idée d'un traitement différencié :

→ Une réforme avec une entrée par le diplôme (bac 2021) pour les baccalauréats généraux et technologiques,

→ **Une transformation pour une énième valorisation avec une entrée par le parcours de l'élève en lycée professionnel**

Un tiers des élèves de pré-baccalauréat sont des lycées professionnels. L'enjeu de la transformation de la voie professionnelle est donc de taille.

Au rang des nouveautés :

→ **Structurelle**, via une adaptation au rythme de l'élève **en individualisant les parcours**. Illustré par la mise en place de familles de métiers en seconde professionnelle, un cursus modulable de un à trois ans en Certificat d'Aptitude Professionnelle, une réduction du nombre d'heures hebdomadaires pour les élèves, des modules progressifs de la consolidation des acquis vers un travail sur une insertion professionnelle ou une poursuite d'études.

→ **Pédagogique**, par une **réaffirmation du travail d'équipe** tant pour les élèves que pour les enseignants avec la mise en œuvre de modalités collaboratives pour donner plus de sens (co-intervention, chef d'œuvre).

Sous le vernis de la nouveauté, et sans évaluation au préalable hormis un rapport, certains éléments sont « recyclés » : familles de métiers, co-intervention à la place de Projet Pluridisciplinaires à Caractère Professionnel ou encore l'Enseignement Général Lié à la Spécialité.

Cette transformation modifiant en profondeur la voie professionnelle n'est pas sans soulever des interrogations :

→ Cette évolution ne tendrait-elle pas à accentuer l'isolement de la voie professionnelle dans l'éco-système post-troisième mettant ainsi à mal par effet de ricochets les élèves ? Il convient en effet de **rester vigilant afin de ne pas créer un lycée professionnel public à double vitesse, une voie de relégation** notamment avec des Certificats d'Aptitude Professionnelle accueillant uniquement un public très fragilisé mais aussi un lycée professionnel dévalorisé face à la voie par apprentissage.

→ De plus, sous couvert d'un projet adapté au rythme des élèves, quelle ambition a-t-on pour eux ? Il s'agit là de veiller à garantir un traitement égal à tous les élèves permettant **l'acquisition d'une culture commune au service du développement de l'esprit critique.**

→ Comment valoriser les compétences des élèves ? Le lycée professionnel jouant un rôle essentiel dans le **développement de compétences transversales, de compétences psycho-sociales** souvent mises en œuvre sur le terrain professionnel.

→ Enfin, quel appui de l'Institution, des collectivités territoriales et du monde économique ? Dans la mesure où l'enjeu dépasse les simples considérations liées à l'École, la **valorisation** passant **par une déconstruction des représentations sociales de la voie professionnelle en luttant contre les a priori et la méconnaissance des uns et autres** y compris au sein même de l'Éducation Nationale.

Éducation & Devenir réaffirme donc le **pouvoir d'agir** de chaque professionnel sur le terrain. Chacun dans son champ de compétences a **un rôle à jouer** notamment au sein des **réseaux d'établissements**. Ainsi, le **travail partenarial** apparaît primordial tant en amont qu'en aval de la voie professionnelle.

En amont, initier un changement de regard par la découverte de tous les professionnels de cette voie, en aval par l'accentuation par exemple des cordées de la réussite mises en œuvre pour les bacheliers professionnels. Un tel travail partenarial pourrait alors être institué par la mise en place d'un **conseil collège-lycée professionnel favorisant la liaison, le dialogue et les échanges pédagogiques.**

Le cadre des **lycées polyvalents comme une entité unique** apparaît comme un cadre privilégié pour assurer les liens entre les trois voies à la fois par les professeurs (se côtoyer pour mieux se connaître, laisser la place à l'autonomie des EPLE dans la construction de la structure) et les élèves (découvertes en interne, passerelles).

Penser les outils pour valoriser les compétences et le parcours des élèves afin de faire évoluer l'image de la voie professionnelle et contribuer activement à l'insertion dans le monde du travail.

L'abandon de manière effective du critère du taux de passage en seconde générale et technologique comme élément d'évaluation de la performance d'un établissement.